

# La structure du projet professionnel

Le projet professionnel peut se construire autour des points clés suivants :

## 1. La phase d'état des lieux

Cette étape consiste à établir le bilan de l'expérience acquise en cernant les points forts et points faibles sur les plans professionnel et personnel du collaborateur.

## 2. Les atouts du salarié

- Quels sont ses facteurs de succès en termes d'aptitudes professionnelles, de savoirs et de pratiques professionnelles maîtrisés ?
- Quels sont ses facteurs de différenciation, quel "plus" peut-il apporter ?

## 3. Les freins et obstacles

- Quels sont ses résistances et ses freins naturels, et les actions correctrices à mener pour les surmonter ?
- Quels sont les obstacles auxquels il risque de se heurter ?
- Comment peut-il les surmonter ?
- Quel est le degré de transférabilité de ses compétences ?

## 4. La phase de définition de la cible

Le collaborateur peut émettre des souhaits d'évolution en termes de progression, de métiers ou de poste. Il s'agit pour lui, à partir de l'état des lieux de démontrer ses aptitudes, ses pratiques et sa motivation par rapport à la cible.

## 5. Le marché interne et ses possibilités

Le projet professionnel n'a pas pour vocation d'acter des décisions d'évolution. Lors de la construction du projet, le manager présente dans les grandes lignes les évolutions des métiers de l'entreprise, donne des perspectives et oriente les salariés vers des métiers porteurs à moyen et long terme et/ou recadre leurs souhaits par rapport aux évolutions envisagées.

## 6. La construction du parcours

Elle consiste, à partir des éléments recueillis dans l'état des lieux, à évaluer et à définir le chemin à parcourir pour atteindre le métier ou la fonction cible.

Ce parcours peut faire appel à un ou plusieurs des dispositifs de formation mis à la disposition des salariés, s'appuyer sur des actions opérationnelles à court, moyen ou long terme ou toute autre action de développement des compétences jugée pertinente par les protagonistes pour atteindre la cible. Un plan d'action est ensuite élaboré pour mener à bien le projet.